

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN

# plaine ainfo



P. 6 / GRAND ANGLE  
**Comment  
fonctionne  
votre TieOM ?**



P. 15 / TOURISME  
**Du nouveau  
pour la promotion  
touristique !**



Retrouvez-nous aussi  
sur notre page Facebook !



Communauté de communes de la  
Plaine de l'Ain

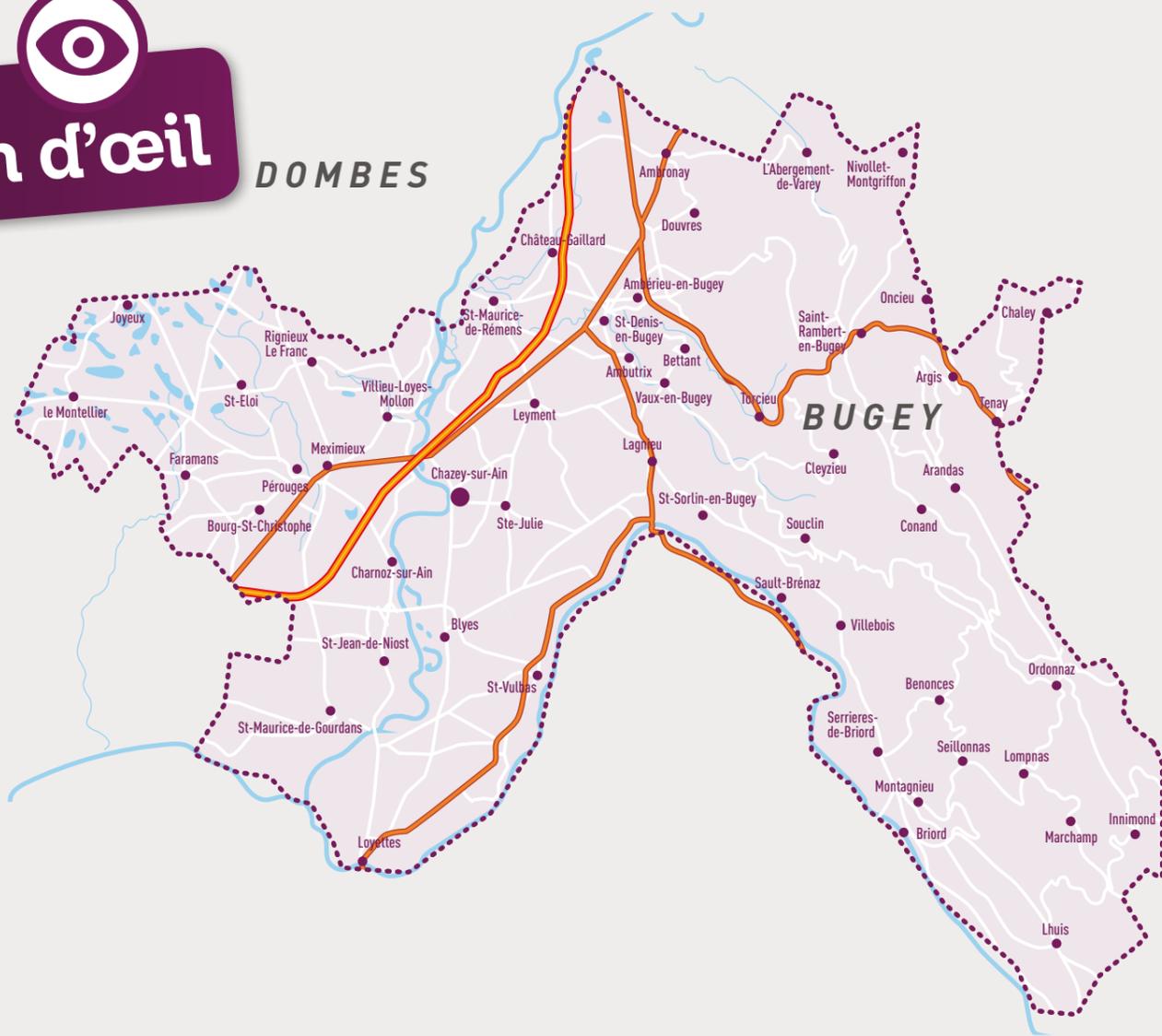
[www.cc-plainedelain.fr](http://www.cc-plainedelain.fr)



P.14 / JOUER - BOUGER

## En piste avec les courses cyclistes !

EN UN **Clin d'œil**



**LES 53 COMMUNES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN**

- L'Abergement-de-Varey
- Ambérieu-en-Bugey
- Ambronay
- Ambutrix
- Arandas
- Argis
- Benonces
- Bettant
- Blyes
- Bourg-Saint-Christophe
- Briord
- Chaley
- Charnoz-sur-Ain
- Château-Gaillard
- Chazey-sur-Ain (siège)
- Cleyzieu
- Conand
- Douvres
- Faramans
- Innimond
- Joyeux
- Lagnieu
- Leyment
- Le Montellier
- Lhuis
- Lompnas
- Loyettes
- Marchamp
- Meximieux
- Montagnieu
- Nivollet-Montgriffon
- Oncieu
- Ordonnaz
- Pérouges
- Rignieux-le-Franc
- Saint-Denis-en-Bugey
- Saint-Éloi
- Saint-Jean-de-Niost
- Sainte-Julie
- Saint-Maurice-de-Gourdans
- Saint-Maurice-de-Rémens
- Saint-Rambert-en-Bugey
- Saint-Sorlin-en-Bugey
- Saint-Vulbas
- Sault-Brénaz
- Seillonas
- Serrières-de-Briord
- Souclin
- Tenay
- Torcieu
- Vaux-en-Bugey
- Villebois
- Villieu-Loyes-Mollon



**N°22 / JUIN 2019**  
**LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN**  
 143 rue du Château  
 01150 Chazey-sur-Ain  
 contact@cc-plainedelain.fr  
 Tél. 04 74 61 96 40

**Directeur de la publication**  
 Jean-Louis Guyader  
 (Président de la CCPA)

**Comité de rédaction**  
 Marilyn Bottex (vice-présidente)  
 Amandine Bertrand  
 Thierry Colin

**A également contribué à la rédaction de ce numéro**  
 Virginie Buguet  
 Virginie Brunet-Bernard  
 Isabelle Cristini  
 Cassandre Joly  
 Vincent Legros  
 Alain Magdelaine  
 Mathieu Robin

**Crédits photos**  
 p14 © E. Haumesser / Tour de l'Ain

**Conception graphique et réalisation**  
 www.bymissanso.com

**Impression**  
 Imprimerie Comimpress

**Site Internet**  
 www.cc-plainedelain.fr

**Tirage** 35 900 exemplaires

**ÉCONOMIE**



**Promouvoir des filières et des métiers grâce à la réalité virtuelle**

Certaines filières souffrent de préjugés tandis que des entreprises ont des difficultés à se faire connaître. La Communauté de communes de la Plaine de l'Ain lance un dispositif visant à valoriser des entreprises en manque de personnel grâce à la réalité virtuelle. Cela permettra de faire connaître les métiers et entreprises qui recrutent, de déconstruire certains a priori et de travailler sur l'attractivité.

Grâce à des captations vidéo à 360° au sein de l'entreprise, le « visiteur », ainsi immergé dans un lieu ou un poste de travail, prendra alors pleine conscience d'une profession. La CCPA prend en charge 50% du coût HT pour les TPE/PME souhaitant s'engager dans ce dispositif et 30% pour les entreprises de plus de 250 salariés.

**Le plus de ce projet :**

Une flotte de 13 casques déployée au sein d'un réseau local (Mission locale, Pôle Emploi, collèges, lycées...) permettant ainsi aux structures en lien avec le public de diffuser les vidéos en parfaite autonomie.

**Sommaire**

**4~5 À la Une**

- Zoom sur la mobilité
- Création d'une ZAE
- Centrale solaire de Lagnieu
- Futur gymnase d'Ambérieu
- Les 136 territoires d'industrie

**6~9 Grand angle**



- Fonds de concours
- Zoom sur le fonctionnement et la gestion des déchets

**10 Habitat**

- Améliorer la performance énergétique et l'adaptabilité de sa résidence principale

**11 Finances**



- Journées Européennes du Patrimoine 2019
- Restauration du château de Chazey
- La semaine Bleue et le CLIC

**12~13 Écouter, voir**

- En piste avec les courses cyclistes !
- Marathon relais de la Plaine de l'Ain

**14 Jouer, bouger**



- Du nouveau pour la promotion touristique !

**15 Tourisme**

- Les temps forts à venir

**16 Temps forts**

ACTUALITÉS  
**A la une**



ZAE DU BACHAS

**LAGNIEU**

## Création d'une zone d'activités économiques

*Une nouvelle offre foncière pour l'accueil des entreprises avec la création de la zone d'activités économiques du Bachas à Lagnieu.*

La Plaine de l'Ain poursuit le maillage de son territoire avec la sortie de terre de la zone d'activités économiques du « Bachas » à Lagnieu. D'une surface de 4,45 hectares, elle accueille ses premières entreprises depuis quelques mois. A terme, elle en regroupera une vingtaine avec la création d'une centaine d'emplois. Les activités dominantes sont celles du bâtiment et du second œuvre, des activités permettant de répondre aux besoins liés à la croissance du territoire. Cette réalisation est soutenue par le Département de l'Ain et la Région Auvergne Rhône-Alpes.

**CONTACT POUR LA COMMERCIALISATION :**  
**Amandine ARRIGONI**  
contact@cc-plainedelain.fr



**MOBILITÉ**

## Ça bouge dans la Plaine de l'Ain !

*La CCPA est lauréate de différents appels à projets nationaux autour de la question de la mobilité et des transports.*

Elle a expérimenté au cours du premier trimestre un hub mobilités en gare d'Ambérieu. Ce prototype sous forme de chalet est un lieu d'attente aménagé proposant de l'électricité grâce à des panneaux solaires et une connexion wifi. Il donne également des informations sur les mobilités et aide à la mise en relation pour créer des équipages de covoiturage. Ce dispositif de hub sera prochainement déployé sous une version plus moderne en 3 points du territoire. La CCPA étudie également la mise en œuvre d'un service de véhicule partagé en libre-service (autopartage) afin de répondre à des besoins ponctuels de déplacement.

En quartier gare d'Ambérieu, la CCPA aménage un parking de 145 places à destination des usagers du TER qui entrera en service en juillet 2019. Un second parking de 70 places réservé au covoitureurs du TER sera en service au premier trimestre 2020.

La CCPA, en partenariat avec le SMPIPA, va également déployer au dernier trimestre 2019 un service de lignes de covoiturage rémunéré pour les trajets domicile/travail du quotidien. Contre indemnisation, des conducteurs réalisant déjà des trajets prédéfinis desserviront des arrêts pour prendre en charge des passagers dont la présence sera signalée par des panneaux lumineux et sur application mobile.

Autre axe pour faciliter la mobilité : le vélo. La CCPA est également lauréate de l'appel à projets Vélo & Territoires et va mettre en œuvre de nouvelles actions pour favoriser l'usage du vélo sur son territoire. Un chargé de missions sera recruté prochainement pour animer et coordonner l'ensemble de ces dispositifs.

**ÉNERGIES RENOUVELABLES**

## Centrale solaire de Lagnieu : la CCPA se met au vert !

*Une nouvelle centrale photovoltaïque au sol sera prochainement implantée à Lagnieu sur une ancienne carrière remblayée.*

Plus de 8 000 panneaux photovoltaïques devraient être installés sur une surface de près de 4 ha. D'une capacité de 3,05 MWc, la centrale devrait produire environ 3618 MWh/an, ce qui permettra d'alimenter en électricité l'équivalent de la consommation annuelle de 773 foyers. Elle permettra également de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 97,7 T de Co<sup>2</sup> par an. Ce projet, initié par la CCPA, et porté par l'entreprise EDF Energies Nouvelles, devrait voir le jour en 2021. L'exploitation du site est prévue pour 30 ans. À ce terme, en cas de non-renouvellement du bail pour cette exploitation, EDF-EN s'est engagée à la remise en état du site. « Ce projet permet une revalorisation intelligente d'un site dégradé et la production d'énergie renouvelable sur le territoire. Il s'inscrit pleinement dans les objectifs de notre plan climat-air-énergie », indique Daniel Fabre, vice-président de la CCPA. Cette centrale permettra également à la collectivité de bénéficier de retombées économiques significatives (loyers, fiscalité).

**AMBÉRIEU-EN-BUGEY**

## Pose de la 1<sup>ère</sup> pierre du gymnase de la Plaine de l'Ain

*En parallèle de travaux menés par la Région pour rénover le lycée de la Plaine de l'Ain à Ambérieu-en-Bugey, la Communauté de communes conduit la rénovation et l'extension du gymnase âgé de maintenant 35 ans.*

Le bâtiment accueillera à son terme une nouvelle salle multisport de 1500 m<sup>2</sup> mais proposera également une nouvelle discipline très attendue : avec un mur de 11 m de haut et un bloc de 4,5 m, une salle d'escalade trônera au centre du nouveau complexe sportif et permettra de recevoir des compétitions de niveau « départemental + » mais aussi de laisser les élèves pratiquer ce sport sans être encordés. Au total ce ne seront pas moins de 3 328 m<sup>2</sup> au sol qui seront mis à disposition des près de 2000 lycéens ainsi qu'à différents clubs sportifs d'Ambérieu-en-Bugey et du territoire intercommunal.

Le 12 février dernier, Jean-Louis Guyader, président de la CCPA, les principaux partenaires financiers et la fédération d'escalade ont symboliquement lancé les travaux en posant la première pierre du futur gymnase de la Plaine de l'Ain.

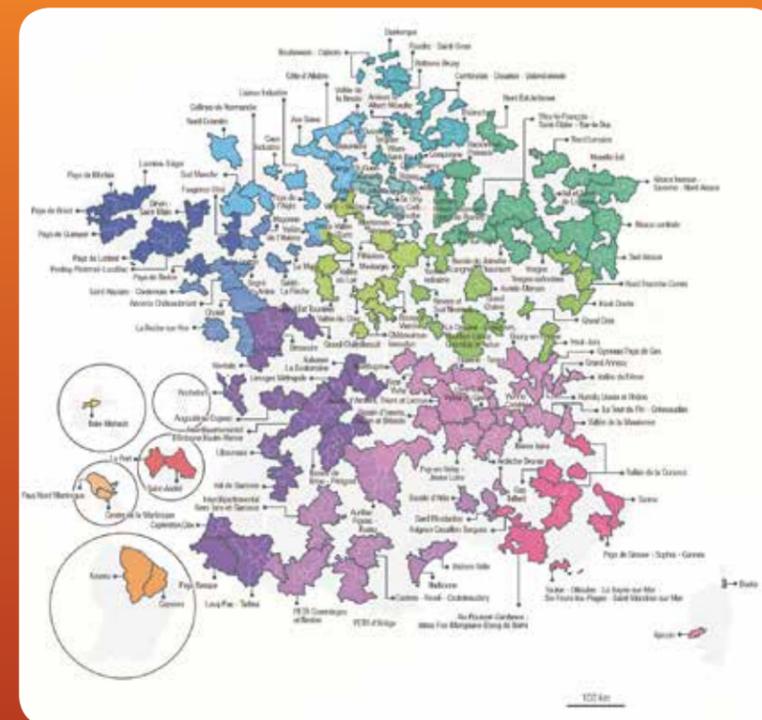


Lancement des travaux avec la pose symbolique de la première pierre



## Les 136 territoires d'industrie entrent en phase de déploiement !

*136 territoires français ont reçu le label « Territoires d'Industrie » en mars dernier, dont la Plaine de l'Ain. Il s'agit de territoires dont plus de 15% de la population active travaille dans le secteur industriel. Pour la CCPA, le chiffre atteint plus de 30% et augmente d'année en année ! Cela représente plus de 7.000 emplois. Grâce à ce label, les actions visant à promouvoir l'industrie, à créer de nouvelles formations, ou encore à rendre le territoire plus attractif, seront soutenues par les différents opérateurs nationaux.*





# DÉCHETS Grand angle

## SECTEUR PLAINE DE L'AIN

En 2019, votre TiEOM sera composée de deux montants sur votre feuille de taxe foncière :

- Le premier dépendant de la base de taxe foncière de chaque bien immobilier, multiplié par le taux commun de 5,28 % (il s'agit de la part fixe).
- Le second dépendant du nombre de fois où le bac a été collecté en 2018 (il s'agit de la part incitative).

TARIF PAR BAC	
Volume du bac	Coût par collecte/levée
80 Litres*	3,32 €
140 Litres	4,04 €
180 Litres	4,52 €
240 Litres	5,24 €
360 Litres	6,69 €
660 Litres	10,31 €
770 Litres	11,63 €

Concernant l'accès aux conteneurs enterrés, chaque ouverture de trappe est facturée 1,01 €. Ces tarifs sont appliqués sur les collectes effectuées du 01/01/2018 au 31/12/2018 et et répercutés sur la taxe foncière 2019 (ils sont susceptibles d'évoluer sur les collectes effectuées en 2019).

**POUR TOUTE DEMANDE LIÉE À VOTRE BAC, vous devez contacter SULO au : 0 800 35 30 25 (gratuit depuis un poste fixe).**



**Si vous êtes propriétaires,**

créez votre compte déchets sur : [www.cc-plainedelain.fr](http://www.cc-plainedelain.fr)  
(rubrique : Déchets / Accès à mon compte bac-poubelles)

Pour connaître votre code d'accès, contactez le N° VERT 0 800 35 30 25.

## Comment fonctionne votre TiEOM ?

La gestion de la TiEOM se fait selon 3 zones géographiques :

- La Plaine de l'Ain,
- Le Rhône / Chartreuse de Porte,
- La Vallée de l'Albarine.

Aussi nous vous invitons à consulter le schéma ci-contre pour en connaître le fonctionnement en fonction de votre commune.



## SECTEUR VALLÉE DE L'ALBARINE

Aujourd'hui, votre taxe d'ordures ménagères imputée sur votre feuille de taxe foncière dépend de la base de taxe foncière de chaque bien immobilier, multiplié par le taux commun de 9,89%.

En 2021: pour vous, la taxe incitative des ordures ménagères s'appliquera à partir du 01/01/2021. A partir de cette date, chaque collecte de votre bac sera payante et répercutée sur la taxe foncière 2022.

**A retenir :** les collectes effectuées en 2021 seront répercutées sur la taxe foncière 2022. Les tarifs des collectes 2021 ne sont pas connus à ce jour. En 2022, votre TiEOM sera composée de 2 parts sur votre feuille de taxe foncière :

- La première dépend de la base de taxe foncière de chaque bien immobilier, multiplié par le taux commun non connu à ce jour (il s'agit de la part fixe).
- La seconde dépend du nombre de fois où le bac est collecté du 01/01/2021 au 31/12/2021 (il s'agit de la part incitative).

**i POUR TOUTE DEMANDE LIÉE À VOTRE BAC, vous devez contacter SULO au : 0 800 35 30 25 (gratuit depuis un poste fixe).**

## SECTEUR RHÔNE/CHARTREUSE DE PORTE

Aujourd'hui, votre taxe d'ordures ménagères imputée sur votre feuille de taxe foncière dépend de la base de taxe foncière de chaque bien immobilier, multiplié par le taux commun de 11,92 %

En 2021: pour vous, la taxe incitative des ordures ménagères s'appliquera à partir du 01/01/2021. A partir de cette date, chaque collecte de votre bac sera payante et répercutée sur la taxe foncière 2022.

**A retenir :** les collectes effectuées en 2021 seront répercutées sur la taxe foncière 2022. Les tarifs des collectes 2021 ne sont pas connus à ce jour.

En 2022, votre TiEOM sera composée de 2 parts sur votre feuille de taxe foncière :

- La première dépend de la base de taxe foncière de chaque bien immobilier, multiplié par le taux commun non connu à ce jour (il s'agit de la part fixe).
- La seconde dépend du nombre de fois où le bac est collecté du 01/01/2021 au 31/12/2021 (il s'agit de la part incitative).

**i ATTENTION !**  
**La CCPA va vous fournir gratuitement un bac poubelle pour la collecte des ordures ménagères. A partir du mois de mai 2019, votre facteur vous apportera un formulaire à remplir accompagné de toutes les explications nécessaires. Merci de lui réserver un bon accueil !**

DÉCHETS  
**En pratique**

**Pour recycler il faut bien trier !**

**Les emballages recyclables**



**Les ordures ménagères**



**Le verre**



**En déchèterie**



**L'ASTUCE**

Téléchargez le calendrier de collecte sélective sur le site internet de la CCPA [www.cc-plainedelain.fr](http://www.cc-plainedelain.fr) (rubrique déchets), et retrouvez toutes les informations nécessaires pour une bonne pratique !



**TRI DU VERRE**

**Quelques astuces pour bien trier le verre !**

*Le verre est un matériau recyclable à 100% et à l'infini. Encore faut-il bien le trier. En effet, chaque habitant jetait encore 8 kilos de verre dans les ordures ménagères en 2016 !*

**Pots, bocaux et flacons se trient aussi**

Bouteilles, pots, bocaux et flacons en verre : tous ces emballages sont à trier et à déposer dans les conteneurs à verre. Ainsi, ils seront dirigés vers un centre de recyclage du verre puis dans une verrerie afin d'être fondus pour former de nouveaux emballages.

**Vaisselle, vitrage, ampoule : à la déchèterie**

Vaisselle cassée, vitre brisée, ampoule grillée : tous ces déchets ne doivent pas être déposés dans les conteneurs à verre car ils font partie des indésirables des centres de recyclage du verre. Stockez-les chez vous avec les autres déchets interdits de poubelle, dans une boîte à chaussures par exemple, avant de les apporter en déchèterie.

**Avec ou sans couvercle**

Lors du tri, vous pouvez laisser ou non les couvercles des emballages selon votre préférence (même les montures métalliques). En effet, ils seront récupérés lors d'un tri effectué dans l'usine de recyclage du verre.

**Pas de besoin de lavage**

Avant d'être déposés dans les conteneurs dédiés, les emballages en verre doivent être vidés de leur contenu mais leur lavage n'est pas nécessaire, ce qui permet de préserver la ressource en eau.

**Pas de verre dans ma poubelle**

En tout cas, le verre ne doit pas être jeté dans la poubelle grise. En effet, l'usine de méthanisation OVADE, qui reçoit l'ensemble des déchets ménagers, n'est pas adaptée pour recevoir du verre : d'une part, cette matière abrasive risque d'endommager ses équipements lors du tri ; d'autre part, le verre n'est pas valorisable dans cette usine et finira avec les refus, dans les casiers d'enfouissement du site de La Tienne...



# AMÉLIORATION Habitat

## Améliorer la performance énergétique de ma résidence principale

**Mes combles et le toit sont-ils bien isolés ?**  
NON / OUI

**Mes murs sont-ils bien isolés ?**  
OUI / NON

**Mes portes et fenêtres sont-elles efficaces du point de vue énergétique ?**  
NON / OUI

**Ma ventilation est-elle efficace ?**  
OUI / NON

**Ma chaudière fioul est-elle ancienne ?**  
OUI

**ET J'ENTRETIENS MA CHAUDIÈRE CHAQUE ANNÉE (8 à 12% de consommation énergétique en moins).**

**J'ISOLE TOIT ET COMBLES**

**J'ISOLE MES MURS**

**J'ISOLE PORTE ET FENÊTRES**

**J'AMÉLIORE LA VENTILATION**

**JE REMPLACE MA CHAUDIÈRE POUR UNE PLUS PERFORMANTE ET ÉCONOME**

**POUR EN SAVOIR PLUS ET ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS MES DÉMARCHES : ALEC : 04 74 45 16 44**

## Améliorer l'adaptabilité de ma résidence principale

Des travaux d'adaptation sont nécessaires pour vivre longtemps chez vous, le plus longtemps possible. Il s'agit de travaux qui vous facilitent la vie au quotidien : salle de bain, toilettes, escalier, accès extérieur...

**Lavabo et robinetterie ergonomiques**

**Pose de barres d'appuis**

**Monte-escalier électrique**

**POUR EN SAVOIR PLUS ET ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS MES DÉMARCHES : URBANIS : 04 82 91 85 03**

## FINANCES Fonds de concours

**2 332 451 euros**  
Montant total versé par la CCPA aux communes de 2018 à 2020

Fond de concours spécifiques: 234 226€

- > RIGNIEUX-LE-FRANC  
2 pistes cyclables - 33 576 €
- > AMBRONAY  
ZA des Piques - 5 439 €
- > VILLIEU-LOYES-MOLLON  
ZAC Habitat - 45 211 €
- 
- > SOUCLIN  
Rénovation du four à pain de Fay  
12 600 €
- > SAINT-DENIS-EN-BUGEY  
Valorisation du site de la tour  
35 769 €
- > BOURG-SAINT-CHRISTOPHE  
Aménagement du coteau et point de vue sur la Plaine de l'Ain et le Bugey - 44 152 €
- > LAGNIEU  
Travaux au château de Montferrand - 78 334 €

La CCPA soutient les investissements dans ses communes en co-finançant, à 50%, des projets soumis par les élus municipaux.

- > AMBÉRIEU-EN-BUGEY  
• Rénovation thermique de l'école élémentaire Jean Jaurès. Château des Allymes  
Montant accordé : 502 980 €
- > ARGIS  
• Changement des fenêtres dans la salle polyvalente  
• Travaux de voirie  
Montant accordé : 22 144 €
- > BENONCES  
• Renforcement du réseau d'eau potable d'Onglas  
Montant accordé : 58 327 €
- > BRIORD  
• Aménagement de voirie au Hameau de Vézizieu  
Montant accordé : 36 782 €
- > CHALEY  
• Rénovation du cœur de la nef de l'église  
• Réfection du mur de soutènement du ruisseau  
Montant accordé : 24 655 €
- > CHÂTEAU-GAILLARD  
• Construction d'une école maternelle  
Montant accordé : 144 552 €
- > CHAZEY-SUR-AIN  
• Travaux d'agrandissement de la surface utile de la Mairie  
• Réfection de la toiture du bâtiment Mairie  
Montant accordé : 97 431 €
- > CLEYZIEU  
• Hameau de Villeneuve - rénovation et la voirie et des éclairages publics  
Montant accordé : 88 977€
- > DOUVRES  
• Chemins des 4 vies, de Reilleux et de la Croix : aménagement des réseaux pluviales et des modes doux  
Montant accordé : 100 000 €
- > FARAMANS  
• Rénovation de la petite salle polyvalente  
Montant accordé : 100 000 €
- > INNIMOND  
• Travaux de voirie  
Montant accordé : 44 107 €
- > JOYEUX  
• Travaux d'aménagement de trottoirs et de voirie  
Montant accordé : 69 955 €
- > MARCHAMPS  
• Extension et renforcement du réseau d'eau potable et d'incendie  
Montant accordé : 29 041 €
- > NIVOLLET-MONTGRIFFON  
• Mise en accessibilité de l'église et de la cure de Nivollet  
Montant accordé : 16 348 €
- > PÉROUGES  
• Travaux d'aménagement de la ferme de Pérouges  
Montant accordé : 189 000 €
- > RIGNIEUX-LE-FRANC  
• Travaux d'aménagement de voirie et sécurité route du Guillon. Pistes cyclables  
Montant accordé : 118 334 €
- > SAINT-ÉLOI  
• Construction d'une halle sur la place au cœur du village  
Montant accordé : 12 024 €
- > SAINT-RAMBERT-EN-BUGEY  
• Aménagement du secteur de la Schappe - Opération cœur de ville  
Montant accordé : 164 237€
- > SAINT-VULBAS  
• Construction d'une boulangerie  
Montant accordé : 114 051 €
- > TORCIEU  
• Réfection de bâtiments communaux  
Montant accordé : 20 449 €
- > VAUX-EN-BUGEY  
• Travaux assainissement de la Ruaz  
• Travaux de voirie de la résidence senior  
Montant accordé : 80 541 €
- > VILLEBOIS  
• Travaux divers un bâtiment communal (boulangerie)  
• Travaux sur un bâtiment communal (bar) - installation d'une véranda  
Montant accordé : 76 111 €





ÉCOUTER,  
**Voir**

### ! APPEL

Des archives liées à l'histoire du château de Chazey sont en cours de constitution et seront exposées aux fils des journées du patrimoine. Si vous possédez des documents ou photographies liés au château, pouvez-vous prendre contact avec nous ?



### ÉVÉNEMENTIEL

## Journées Européennes du Patrimoine 2019

L'édition 2018 des journées du patrimoine a été une nouvelle fois une réussite. Un nombre grandissant de visiteurs profite de cet événement pour venir découvrir le château et se laisser emporter par les nombreuses animations.

Durant 2 jours, ce sont des mousquetaires qui ont croisé le fer pour le plus grand plaisir du public. Tantôt à cheval, tantôt à pied, ils ont fait vibrer le château au rythme du temps passé. Cyrano de Bergerac a ainsi trouvé un public conquis lors de ses représentations au belvédère tandis que les artisans et les animaux de la ferme installés dans le parc ont ravi leur public.

Cette année, compte tenu de la restauration du château, et de contraintes de sécurité, le choix des animations s'est porté sur l'architecture mais surtout sur la thématisation du circuit de visite du bâtiment. Aussi, cette année, Camille Renversade, Chimérologue reconnu, accompagné de son équipe d'aventuriers de l'étrange vont déposer leurs valises et leurs équipements pour vous révéler ce qu'ils ont découvert au sujet du château de Chazey-sur-Ain...

### RESTAURATION

A compter de cet été, une longue période de travaux de restauration et d'aménagements débute au château de Chazey-sur-Ain.

La première phase des travaux permettra la restauration de la façade des anciennes écuries, mais aussi l'aménagement de salles de réunion et bureaux dans des pièces utilisées jusque-là pour le stockage de matériel. Puis, à partir de l'été 2020, le rez-de-chaussée et une partie du second étage du château seront réaménagés afin d'accueillir un plus grand nombre de bureaux mais aussi permettre l'accessibilité par ascenseur aux bureaux administratifs jusque-là uniquement desservis par un escalier. Enfin, une dernière tranche permettra la remise aux normes des parties historiques présentées au public lors des journées européennes du patrimoine.



### MISSIONS

## Evolution des missions des CLIC

Dans le cadre du Plan Seniors 2016 et du Plan Handicap 2017, le Département a engagé une nouvelle politique sur l'activité des CLIC et ce dans l'objectif d'harmoniser et assurer une politique, un service uniforme départemental en matière de perte d'autonomie des personnes âgées et handicapées.

Ainsi, concrètement les changements pour le public sont les suivants :

- **L'identification commune** : tous les CLIC vont être dotés d'un logo départemental commun et unique
- **Le public** : le CLIC est à destination des personnes âgées de 60 ans et plus, des personnes handicapées ayant atteint l'âge de 50 ans ainsi que de leurs aidants/entourages
- **Les différentes missions du CLIC** :
  - Information, orientation, prévention et concertation
  - Animation et développement social local
  - Observatoire et accompagnement social

Cet accompagnement social a évolué. Ainsi, une réorientation est réalisée vers les services adéquats depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 uniquement sur certains points.

Le CLIC de la Plaine de l'Ain est à votre disposition au travers de permanences, de rendez-vous, de visites à domicile pour répondre à vos questions, soutenir vos projets et vous accompagner dans vos démarches. Notre service reste à votre disposition.

**i** INFORMATIONS : 04 74 46 19 04  
[www.clic-plainedelain.fr](http://www.clic-plainedelain.fr)

### ÉVÉNEMENT

## La Semaine Bleue, c'est 365 jours pour agir et 7 jours pour le dire

Ces 7 jours annuels constituent un moment privilégié pour informer et sensibiliser l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées, sur les réalisations et projets des associations.

Cet événement est l'occasion pour les acteurs qui travaillent régulièrement auprès des aînés, d'organiser tout au long de la semaine des animations qui permettent de créer des liens entre générations en invitant le grand public à prendre conscience de la place et du rôle social que jouent les seniors dans notre société. Partout en France, des manifestations locales sont organisées. Dans ce cadre, le CLIC de la Plaine de l'Ain renouvelle la mise en place d'ateliers gratuits à destination des seniors et de leurs aidants sur notre territoire.

Ainsi du 7 au 13 octobre 2019, différentes animations autour des 5 sens seront proposées ainsi qu'un ciné-débat. Le programme sera disponible dès début septembre avec l'ouverture des inscriptions.



**i** INFORMATIONS : 04 74 46 19 04  
[www.clic-plainedelain.fr](http://www.clic-plainedelain.fr)



## JOUER Bouger !

### CYCLISME

## En piste avec les courses cyclistes !

Cette année encore, la CCPA a eu la chance d'accueillir une étape du Tour de l'Ain.

Le 24 mai dernier, le départ de la 1<sup>ère</sup> étape a été donné aux coureurs qui se sont élancés de Bourg-en-Bresse pour un circuit de 162 km avec deux cols répertoriés. Ils sont alors entrés sur le territoire de la Communauté de communes par Saint-Eloi pour traverser ensuite les communes de Charnoz-sur-Ain, Saint-Jean-de-Niost puis Saint-Maurice-de-Gourdans. Durant toute l'étape des coureurs ont tenté l'évasion mais le peloton a tenu tête et a réussi à maintenir le regroupement, ce qui a valu un final explosif avec un sprint de masse. Pourtant un jeune coureur suisse de vingt ans a su anticiper l'action, lui valant une belle victoire sur l'arrivée de l'étape à Saint-Vulbas. Stefan Bissegger a ainsi eu l'honneur de porter le premier maillot jaune de leader du Tour de l'Ain 2019.



Stefan Bissegger, maillot jaune

Un peu moins d'un mois plus tard, le vendredi 14 juin, c'est au tour du Critérium du Dauphiné de s'élancer depuis la commune de Saint-Vulbas. Malgré un temps pluvieux, les 139 coureurs ont parcouru les 229 km de cette 5<sup>ème</sup> étape en traversant notamment les communes de Lagnieu, Vaux-en-Bugey, Bettant, Ambérieu-en-Bugey, Torcieu, Saint-Rambert-en-Bugey, Argis et Tenay.

L'ambition du territoire pour recevoir des courses cyclistes de renom a ainsi permis ces deux dernières années d'accueillir des départs du Critérium du Dauphiné, dernière course pour les coureurs avant le Tour de France. Course pour laquelle la CCPA candidate pour une prochaine édition.



**600**  
coureurs

**12 km**  
par sportif

**36 km**  
par équipe

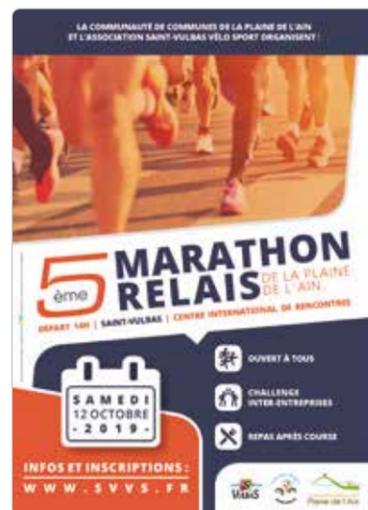
### COURSE À PIED

## Marathon relais de la Plaine de l'Ain

Le samedi 12 octobre 2019 se déroulera la 5<sup>ème</sup> édition du Marathon-relais de la Plaine de l'Ain au départ de Saint-Vulbas.

Par équipe de six, venez vous confronter aux autres coureurs avec un esprit sportif. Entre amis ou entre collègues, vous pourrez-vous inscrire sur le site [www.svs.fr](http://www.svs.fr) à compter du mois d'août et jusqu'au mercredi 11 octobre à minuit.

**NOUVEAU !**  
Possibilité de prise en charge des inscriptions directement par les entreprises en contactant l'organisateur au **06 89 24 91 89**.



## PROMOTION Tourisme

### Du nouveau pour le tourisme !

L'office de tourisme Pérouges Bugey Plaine de l'Ain a défini son plan d'actions pour 2019/2024 :

- Plusieurs clientèles ciblées : les familles, les jeunes couples sans enfants (DINK), ainsi que les professionnels en déplacement,
- Une zone géographique bien identifiée, à savoir le bassin lyonnais et les territoires de proximité.

→ Les actions du plan marketing sont orientées pour capter ces clientèles. Les actions de communication découlent également de ce constat.

### Une nouvelle identité



Après une réflexion menée au sein de la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain, il a été retenu d'avoir une identité visuelle propre pour le tourisme et son office de tourisme, d'où un logo et un nom associé.

### Office de tourisme mobile !

Depuis 2018, Bugey Plaine de l'Ain tourisme va à votre rencontre sur les différents événements et manifestations du territoire de la Plaine de l'Ain. En 2019, vous pourrez retrouver l'office de tourisme notamment sur les événements suivants :

- Permanences durant l'été au Point Vert à Serrières-de-Briord
- 11/07 : Tour du Valromey de Serrières-de-Briord à Blyes
- 20/07 : Gully Sound à Arandas
- 3 et 24/08 : Château des Allymes, lors des visites nocturnes
- 31/08 : 75 ans de la Bataille de Meximieux
- 01/09 : la Ronde des Grangeons à Ambérieu-en-Bugey
- 21 et 22/09 : Journées du Patrimoine.

## Des outils de communication touristique à votre disposition

Afin de promouvoir au mieux les atouts et attraits du territoire, l'office de tourisme s'est doté de deux documents incontournables :

- Une carte touristique qui permet d'identifier les activités avec une valorisation des incontournables,
- Un magazine touristique de 40 pages, qui présente l'offre sous toutes ses formes.

Vous les trouverez dans les bureaux d'informations touristiques de Pérouges, Meximieux et Saint-Rambert-en-Bugey ou lors des accueils mobiles.



### Toujours en quête d'innovation



L'office de tourisme a ajouté à ses parutions un outil numérique qui permet d'avoir, en téléchargement, du contenu supplémentaire et à jour grâce à l'application Snappress.

Dès que vous repérez un pictogramme, vous pouvez scanner la page avec votre smartphone et vous récupérez des données supplémentaires. L'application se télécharge gratuitement sur Appstore ou Playstore.

**NEWS**  
un site Internet en préparation pour l'automne  
[www.deperougesaubugey.com](http://www.deperougesaubugey.com)

# Les temps forts à venir...



**ARANDAS**  
Gully Sound  
19 et 20 juillet 2019



**SAINT-MAURICE-DE-GOURDANS**  
Festival Sylak les 2-3-4 août 2019



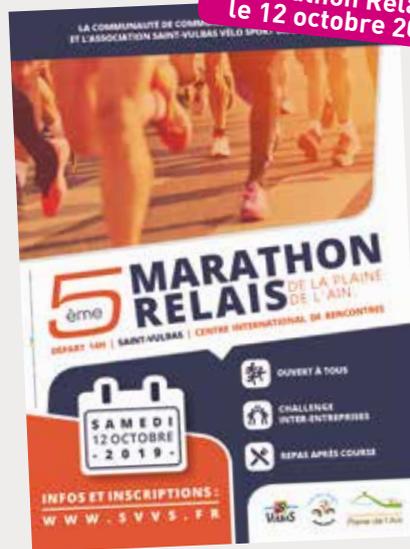
**AMBÉRIEU-EN-BUGEY**  
La ronde des Grangeons  
le 1<sup>er</sup> septembre 2019



**AMBRONAY**  
Festival d'Ambronay  
du 12 sept. au 6 oct. 2019



**ST-MAURICE-DE-REMENS**  
Spectacle vivant son & lumière  
du 12 au 15 septembre 2019



**SAINT-VULBAS**  
Marathon Relais  
le 12 octobre 2019



**PRIEURÉ DE BLYES**  
Concerts Accord Parfait  
les 12 octobre et  
23 novembre 2019